Parcours Permanent 20km "Champ de Bataille du 06 août 1870"



Le Parcours visite Oberdorf/Spachbach, son Lavoir Ancien et ses hauteurs . Après quelques km, on se dirige vers le Mont de Gunstett avec sa vue imprenable à 360°. À Gunstett on découvre un lavoir ancien sur un promontoire au-dessus de la rivière puis à Durrenbach le parc d'attraction "Didiland". En traversant Morsbronn, on voit plusieurs monuments historiques. Le retour vers Wærth se fait en passant par la forêt, puis par Elsasshausen avec ses tombes et monuments du 06 août 1870.

Durée : 6h05 **Distance**: 19.78km **Ճ Dénivelé positif** : 191m **Dénivelé négatif**: 190m

Point haut : 243m

Point bas : 157m **▲** Difficulté : Moyenne

🗞 Retour point de départ : Oui Moyen de locomotion : A pied

Woerth (67360) m Commune:

Description

Inscription, départ et arrivée au restaurant "À l'Etoile d'Or" 15, rue de Haguenau à Wœrth (67360) Tél: 03.88.09.42.32.

2ème endroit de départ et de validation : boulangerie-pâtisserie "Chez Fred" 71 Grand' Rue 67360 Wœrth Tél: 09.66.81.31.42

. - Direction Morsbronn par la piste cyclable. prendre à gauche, direction Oberdorf/Spachbach. Après le lavoir, arrivé à la route principale, à droite. Puis à gauche, prendre le chemin interdit aux voitures, suivre la rue de l'école, arrivés sur les hauteurs, le parcours se fait par un sentier champêtre qui passe derrière les maisons pour rejoindre le centre du village. Après la sortie du village, prendre à droite. Ce chemin de campagne vous mènera vers Gunstett. À la 1ère maison un chemin de terre à droite, monte jusqu'à la ligne électrique. Prendre le 2ème sentier à gauche, vous longez cette ligne électrique et vous arrivez au "Mont de Gunstett" avec sa vue imprenable. Le parcours redescend à gauche vers Gunstett (chemin large). Suivre le balisage qui vous mènera à travers le village vers un lavoir qui est sur pilotis au milieu de la rivière. Puis nous contournons Gunstett par la gauche par un sentier champêtre et rejoignons la route avant le parc d'attraction "Didiland". Arrivés à Durrenbach, prendre la piste cyclable à gauche, puis prenez le passage qui traverse le bâtiment en bois "Maison des Associations et des Services", traversez le parking et arrivés sur la route de Morsbronn, prendre à gauche. Après le parking de l'établissement thermal, traversez au passage piéton et suivez le balisage qui vous mènera au monument des Cuirassiers puis petit retour en arrière et prendre la 1ère à gauche. Vous contournez Morsbronn par la gauche jusqu'à l'Aigle. Vous revenez vers Morsbronn, traversez le parking de la cure thermale et arrivés à la route principale, prendre à gauche jusqu'au feu rouge. Là, vous traversez, prenez à gauche (parcours à double-sens) jusqu'au balisage qui vous fera retraverser la route. Vous prenez la promenade balisée du parc de l'établissement, vous traversez le petit pont sur la droite, l'allée entre les grands arbres et arrivez sur la route. Tout de suite à gauche, faites ATTENTION AUX VOITURES! Après le virage, un grand monument de Victoria, princesse royale de Grande-Bretagne et d'Irlande, reine de Prusse et impératrice d'Allemagne, épouse de l'empereur Frédéric III et mère de Guillaume II, puis une tombe commune à gauche. Un peu après, un sentier à droite vous mènera à travers champs vers le "Lausberg". Arrivés à la ferme, continuez à gauche puis plus tard à droite. Vous traversez la forêt

jusqu'au croisement du "Gros Chêne", toujours tout droit et vous arrivez à

Points de passages

D/A

N 48.93524° / E 7.745172° - alt. 167m - km 0

A D/A

N 48.935282° / E 7.745172° - alt. 167m - km 19.78

Parcours Permanent 20km "Champ de Bataille du 06 août 1870"



Elsasshausen, qui vous conduira à Wærth. N'oubliez pas de prendre le temps pour faire de magnifiques photos du paysage et des nombreux monuments, témoins et chargés d'histoire.

Informations pratiques

Inscription, départ et retour au restaurant "À l'Etoile d'Or" 15, rue de Haguenau à Wœrth.

Nombreux points avec tables et bancs sur le parcours.

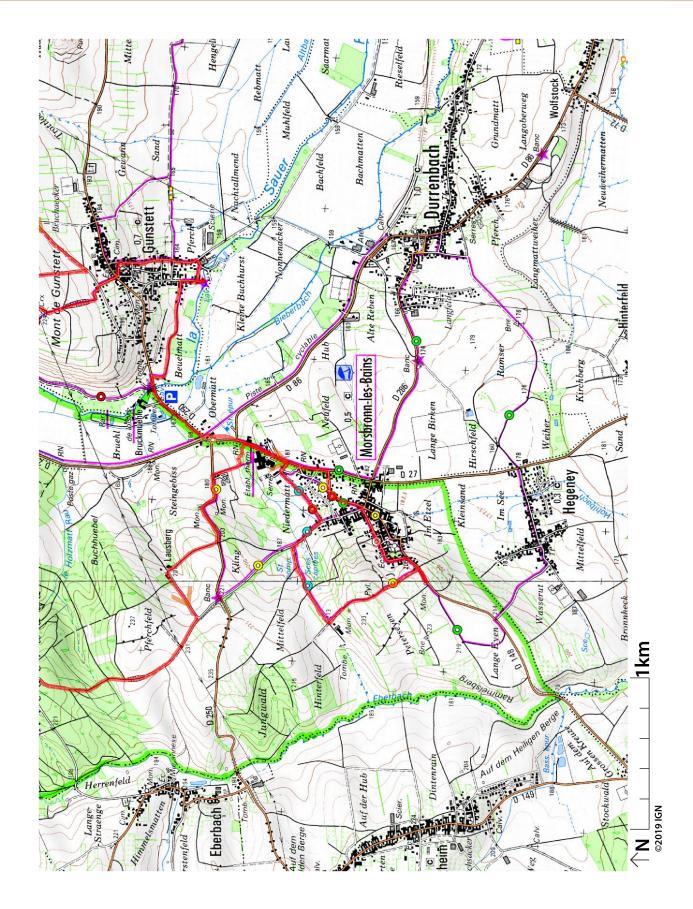
Restaurants sur le parcours.

A Morsbronn, à la hauteur de l'établissement thermal, le parcours se fera sur le même trottoir à l'aller et au retour, donc regardez bien le flèchage. Merci.

Renseignements utiles et contact sur http://www.lauferdewoerth.com

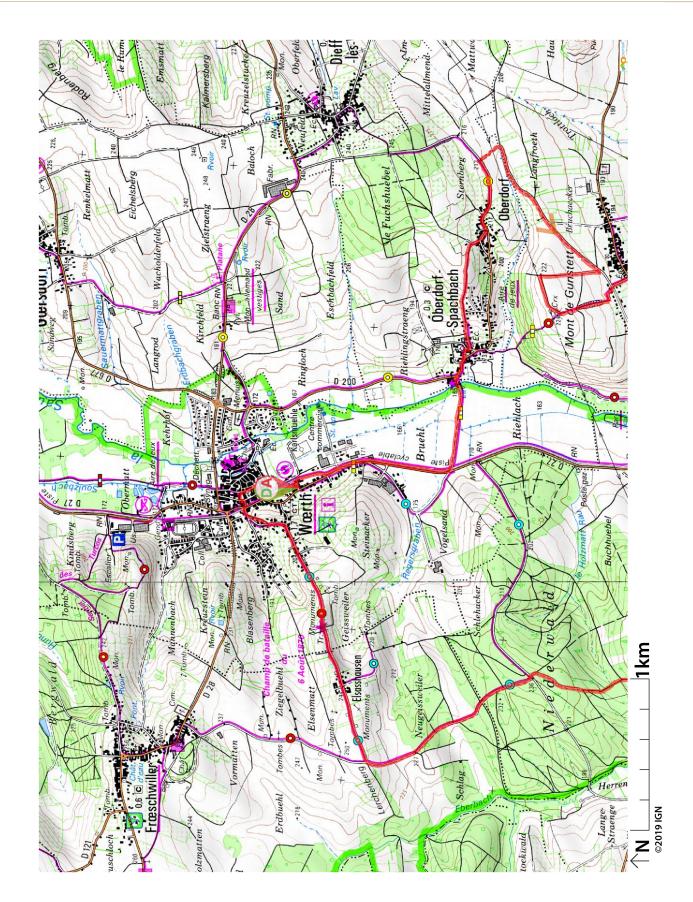
Donnez-nous votre avis sur: https://www.visorando.com/randonnee-/197445

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando Préparer et partager ses randos

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.